VILLE DE
L'ARGENTIERE
LA BESSÉE
PORTE DE LA HAUTE MONTAGNE

HÔTEL DE VILLE
05120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE
Téléphone : 04.92.23.10.03
Courriel : info@ville-argentiere.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné, Rémi ROUX, maire de L'Argentière-La Bessée, atteste que l'avis de consultation concernant la « demande d'autorisation environnementale relative au projet de régularisation administrative du stade d'eau vive » a fait l'objet d'un affichage sur site et en mairie à compter **du 25 juin 2026 et pendant toute la durée de l'enquête soit jusqu'au 7 octobre 2026 inclus**.

En foi de quoi est délivré le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à L'Argentière-La Bessée,
Le 8 octobre 2026

Rémi ROUX

MAIRIE de L'ARGENTIÈRE-la-BESSÉE (Hautes-Alpes)